

Bedlam® Insecticide

COMMERCIAL

INSECTICIDE

PRESSURIZED PRODUCT

REGISTRATION NO. 30075

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

READ THE LABEL BEFORE USING

To Kill Bed Bugs, Bed Bug Eggs.

For Indoor Use Only in Homes and Non-Food Areas of Restaurants, Schools, Nursing Homes, Warehouses, Offices, Apartments, Hotels, Motels, Kennels, and Hospitals.

ACTIVE INGREDIENT:

d-Phenothrin	0.40%
N-Octyl bicycloheptene dicarboximide.....	1.53%

BEDLAM® and MGK® - registered trademarks of McLaughlin Gormley King® Company

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

CAUTION
SKIN IRRITANT



EXPLOSIVE

Manufactured by:



7325 Aspen Lane North
Minneapolis, MN 55428
U.S.A.
(763) 544-0341

EPA Est. No. 1021-MN-2

Net Weight: _____

Valent Canada Inc., 201-230 Hanlon Creek Blvd., Guelph, Ontario N1C 0A1, (519) 767-9262

DIRECTIONS FOR USE

Application on livestock for food production is prohibited.

DO NOT apply to surfaces that may come into contact with food/feed

Cover or remove all food/feed. Cover all food/feed processing surfaces, equipment and utensils or thoroughly wash following treatment.

Crack and crevice: Crack and crevice is an application directly into narrow openings on the surface of the structure. It does not include the treatment of exposed surfaces. Narrow openings typically occur at expansion joints, utility entry points and along baseboards and mouldings. Crack and crevice furniture treatments are applications to junction points on items.

Indoor Perimeter (coarse droplet or particle size): Indoor perimeter application is less than 0.3 m wide along the edges of a room to baseboards, wall-floor and ceiling-wall joints, and around doorways or windows.

Spot: Spot application is localized to a surface area not more than 0.2 m². Spots are not to be adjoining. The combined area of spots is not to exceed 10% of the total surface area of a room. Spot furniture application is up to 10% of the surface of the treated item.

Furniture Treatment, including but not limited to upholstered furniture, hard surface furniture, mattresses, box spring, pet bedding, bed frames, dressers, curtains, picture frames, wall coverings, hollow furniture legs, etc.

USE RESTRICTIONS: In hospitals and nursing homes, remove patients before treatment. Ventilate room for two hours before returning patients.

DO NOT apply as a broadcast application. ONLY perimeter/spot or crack and crevice is permitted. Application to upholstered furniture must be limited to tufts and seams or spot treatment. Tufts and seams (mattresses and upholstered furniture only) – Tufts and seam treatment is to the junction of two or more pieces of fabric and any decorative trim (e.g. buttons).

THIS PRODUCT IS NOT FOR USE ON HUMANS.

Do not use in food handling, storage or preparation areas while food is present.

Do not use in commercial food/feed processing, preparation, food/feed storage or serving areas. In the home, all food/feed processing surfaces and utensils should be covered during treatment, or thoroughly washed before use. Exposed food/feed should be covered or removed. Remove pets, birds and cover fish aquariums before spraying.

SHAKE WELL BEFORE EACH USE. Only applicators should be in treatment areas during application. Vacate room after treatment and ventilate before reoccupying. Do not allow children or pets to contact treated areas until surfaces are dry. Allow sprayed articles and surfaces to dry thoroughly before using or replacing.

APPLICATION: Spray in an inconspicuous area to test for possible staining or discoloration. Evaluate test area after drying. Hold container upright with nozzle aimed away from you. Depress valve and spray from a distance of 20 to 25 centimeters. Spray until damp. Most effective results are achieved when used as part of a treatment protocol that includes physical, environmental and other chemical pest control measures.

TO KILL BED BUGS AND BED BUG EGGS: Apply as a crack and crevice treatment on and around baseboards, floorboards, bed frames, wall hangings, headboards, furniture, door and window frames, millwork and walls. Apply as a spot treatment to carpet, mattresses, box springs, walls, furniture, floor and floor coverings, closets (remove clothing and other articles before treatment), and window treatment hardware such as curtain rods. Before treating, remove all bedding and thoroughly vacuum and air out mattresses and box springs. Treat areas that may harbor bed bugs or their eggs, especially tufts, folds, seams, and edges of mattresses. Spray until damp. Allow treatment to dry before remaking bed with freshly washed bedding.

PRECAUTIONS: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. DO NOT apply to overhead areas or in confined spaces without appropriate respiratory and eye protection. Ventilate treated areas after application either by opening windows and doors or through use of air exchange/ventilation systems confirmed to be operational. Use fans where required to aid in the circulation of air. DO NOT apply when people or pets are present. DO NOT allow people or pets to enter treated areas until sprays have dried. DO NOT allow spray to drip or allow drift onto non-target surfaces. DO NOT apply as a space spray. DO NOT use on items that can be laundered (for example, pillows, bedding, toys, clothing etc.). Before treatment of mattress, furniture, closets, remove all objects, specifically bedding and clothing, and thoroughly vacuum. Treated mattress and furniture must be dry before replacing with laundered bedding and clothing. DO NOT apply to the entire mattress or piece of furniture. Apply to tufts and seams only. For surface sprays use a low pressure spray not exceeding 345 kPa (50 psi) with particles no less than 0.1 µm in size. Harmful if swallowed. Do not induce vomiting. Avoid breathing vapours or spray mist. May cause skin irritation. Avoid contact with skin or eyes. Applicators must wear a long-sleeved shirt, long pants, chemical resistant gloves, socks and shoes and a NIOSH approved organic-vapour-removing cartridge with a prefilter approved for pesticides OR a NIOSH-approved canister approved for pesticides during mixing, loading, application, clean-up and repair.. In case of contact, flush with plenty of water. Wash with soap and warm water after use. Obtain medical attention if irritation persists. Avoid contamination of food or feedstuff. This product is toxic to aquatic organisms. As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests. DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes. Do not apply directly to food, water or feed supplements. CONTENTS UNDER PRESSURE.

FIRST AID: In case of contact with skin or clothing, take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. In case of contact with eyes, hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice. If swallowed, call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give **any** liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person. If inhaled, move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice. Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention. For information regarding medical emergencies or pesticide incidents, call 1-888-740-8712.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Contains petroleum distillate – vomiting may cause aspiration pneumonia. Treat symptomatically.

ENVIRONMENTAL HAZARDS: Toxic to aquatic organisms.

DISPOSAL: When container is empty, press valve to release all remaining pressure. Dispose of empty container in accordance with provincial requirements. For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

STORAGE: Store in a cool, dry place. Do not store near heat or open flame.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

Insecticide Bedlam®

COMMERCIAL

INSECTICIDE

PRODUIT SOUS PRESSION

N° D'HOMOLOGATION 30075

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

Pour tuer les punaises de lit et les œufs de punaises de lit

Pour usage à l'intérieur seulement, dans les habitations et les aires non alimentaires des : restaurants, écoles, maisons de soins infirmiers, entrepôts, bureaux, appartements, hôtels, motels, chenils et hôpitaux.

PRINCIPE ACTIF :

d-phénothrine.....	0,40 %
Dicarboximide du N-octylbicycloheptène.....	1,53 %

BEDLAM® et MGK® sont des marques déposées de McLaughlin Gormley King® Company

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION
IRRITANT POUR LA PEAU



EXPLOSIF

Fabriqué par :



7325 Aspen Lane North
Minneapolis, MN 55428
ÉTATS-UNIS
(763) 544-0341

EPA Est. No. 1021-MN-2

Poids net : _____

Valent Canada Inc., 201-230 Hanlon Creek Blvd., Guelph, Ontario N1C 0A1, (519) 767-9262

MODE D'EMPLOI

- Il est interdit d'appliquer le produit sur le bétail servant à la production d'aliments destinés à la consommation humaine. NE PAS appliquer sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés à la consommation humaine ou animale, ou les sortir de la zone à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ou les laver à fond après le traitement. Fentes et fissures : application directe d'un produit dans les petites ouvertures à la surface d'une structure comme les joints de dilatation, les points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures. Ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Application d'un produit aux points de jonction d'un article.
- Traitement de périmètre à l'intérieur (gouttelettes ou particules de calibre grossier) : application d'un produit en bande étroite (d'une largeur de moins de 0,3 m) le long du périmètre intérieur d'une pièce sur les plinthes, les plafonds, la jonction murs-plancher ou murs-plafond et les cadrages des portes et des fenêtres. Traitement localisé : application localisée d'un produit sur une superficie de moins de 0,2 m². Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher et la surface totale des traitements localisés doit être inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce. Application d'un produit sur une surface égale ou inférieure à 10 % de la totalité de l'article traité. Traitement de mobilier, y compris meubles rembourrés et à surface dure, matelas et sommiers, garnitures de literie d'animaux de compagnie, cadres de lit, commodes, rideaux, encadrements, revêtements muraux, pattes creuses de mobilier, etc.

RESTRICTIONS CONCERNANT L'UTILISATION : Dans les hôpitaux et les maisons de soins infirmiers, sortir les patients des lieux avant le traitement. Aérer la pièce pendant deux heures avant d'y ramener les patients.

2020-1548, 2020-06-01

NE PAS appliquer dans le cadre d'un traitement généralisé. SEULES les applications le long d'un périmètre, localisées ou dans les fissures et les interstices sont autorisées. Pour ce qui est des meubles rembourrés, l'application du produit doit se limiter aux capitons et aux coutures ou être localisée.

Traitement du capitonnage ou des coutures (matelas et meubles rembourrés seulement) : application à la jonction de deux ou de plusieurs pièces de tissu cousues ensemble ainsi que sur les nœuds et les boutons décoratifs.

CE PRODUIT N'EST PAS DESTINÉ À ÊTRE UTILISÉ SUR LES PERSONNES.

Ne pas utiliser dans les endroits où l'on manipule, entrepose ou prépare des aliments, lorsque des aliments sont présents.

Ne pas utiliser dans les aires industrielles de transformation, de préparation ou d'entreposage de la nourriture humaine ou animale, ni là où l'on sert ces aliments. À la maison, recouvrir toutes les surfaces et les ustensiles de préparation de la nourriture humaine ou animale durant le traitement ou les laver à fond avant l'utilisation. Couvrir les aliments exposés destinés à la consommation humaine ou animale ou les sortir des lieux. Avant de procéder au traitement, sortir les animaux de compagnie et les oiseaux, et couvrir les aquariums.

BIEN AGITER AVANT CHAQUE EMPLOI. Seuls les opérateurs antiparasitaires peuvent se trouver dans la zone de traitement durant le traitement. Quitter la pièce après le traitement et aérer les lieux avant d'y retourner. Empêcher les enfants ou les animaux de compagnie d'entrer en contact avec les zones traitées tant que les surfaces ne sont pas sèches. Laisser les articles et les surfaces traités sécher à fond avant de les utiliser ou de les replacer.

TRAITEMENT : Pulvériser le produit dans un endroit moins en évidence pour déterminer si le produit laissera des taches ou une décoloration. Examiner la zone d'essai lorsque le produit est sec. Tenir la bombonne en position verticale, la buse orientée loin de l'utilisateur. Appuyer sur la valve et pulvériser le produit à partir d'une distance de 20 à 25 centimètres. Pulvériser le produit jusqu'à ce que la surface soit humide. On obtient les résultats les plus efficaces lorsque le produit est utilisé dans le cadre d'un protocole de traitement comprenant des mesures de contrôle des ravageurs physiques, environnementales ou chimiques.

POUR TUER LES PUNAISES DE LIT ET LES ŒUFS DE PUNAISES DE LIT : Appliquer comme traitement de fentes et fissures sur les plinthes, lattes de plancher, bases de lit, pièces murales, têtes de lit, meubles, cadres des portes et des fenêtres, menuiseries préfabriquées et murs, et autour de ceux-ci. Appliquer en traitement localisé sur les tapis, matelas, sommiers, murs, meubles, planchers et recouvrements de plancher, garde-robes (retirer les vêtements et autres articles avant le traitement) et la quincaillerie de rideaux comme les tringles à rideaux. Avant de traiter, retirer toute la literie et s'assurer de bien aérer et de passer l'aspirateur sur les matelas et les sommiers. Traiter les endroits qui pourraient abriter des punaises de lit ou leurs œufs, particulièrement la bourre, les plis, les coutures et les rebords des matelas. Pulvériser le produit jusqu'à ce que la surface soit humide. Laisser le produit sécher avant de remettre des draps fraîchement lavés.

MISES EN GARDE : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NE PAS appliquer dans un espace clos ou surélevé sans une protection adéquate des voies respiratoires et des yeux. Aérer les zones après leur traitement en ouvrant les fenêtres et les portes ou en utilisant des systèmes fonctionnels de ventilation ou de renouvellement de l'air. Utiliser des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. NE PAS appliquer si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents sur les lieux. NE PAS laisser entrer des personnes ou des animaux de compagnie dans les zones traitées avant que le produit pulvérisé n'ait séché. NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. NE PAS utiliser en pulvérisation d'ambiance. NE PAS utiliser ce produit sur des articles lavables (oreillers, draps, jouets, vêtements). Avant le traitement des matelas, des meubles, des garde-robes, retirer tous les draps et les vêtements, puis passer l'aspirateur à fond. Les matelas et les meubles traités doivent avoir séché avant d'y remettre la literie et les vêtements fraîchement lavés. NE PAS appliquer sur toute la surface du matelas ou du meuble. Appliquer seulement sur le capitonnage ou les coutures. Pour les pulvérisations en surface, utiliser une basse pression ne dépassant pas 345 kPa (50 psi) avec des particules d'un calibre d'au moins 0,1 µm. Nocif en cas d'ingestion. Ne pas faire vomir. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux. Les opérateurs antiparasitaires doivent porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures ainsi qu'un respirateur muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH, comportant un préfiltre approuvé pour les pesticides, OU une cartouche approuvée par le NIOSH pour les pesticides pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. En cas de contact, rincer à grande eau. Se laver avec du savon et de l'eau chaude après l'utilisation. Recourir à de l'aide médicale si l'irritation persiste. Éviter de contaminer la nourriture humaine ou animale. Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour supprimer les organismes nuisibles aquatiques. NE PAS contaminer l'approvisionnement en eau potable, les sources d'eau d'irrigation ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. Ne pas appliquer directement sur les aliments, l'eau ou les aliments complémentaires. CONTENU SOUS PRESSION.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale. Pour obtenir des renseignements sur les urgences médicales ou les incidents liés aux pesticides, composez le 1-888-740-8712.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Contient un distillat de pétrole – le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Traiter selon les symptômes.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT : Toxique pour les organismes aquatiques.

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la valve pour libérer toute pression résiduelle. Éliminer le contenant vide conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.

2020-1548, 2020-06-01

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.